

1846

—

L'INVENTION  
DES  
CARABINES & PISTOLETS  
FLOBERT

LEURS DÉBUTS  
PROPAGATIONS & SUITES

PAR

FLOBERT père



PARIS

IMPRIMERIE CAPITAINE ET C<sup>ie</sup>

Achille PRADIER, Successeur

12, RUE DES BOURDONNAIS, 12

—

10.

1889

LES  
CARABINES & PISTOLETS  
FLOBERT

LEURS DÉBUTS ET LEUR ÉTAT ACTUEL.

Par FLOBERT père

---

En écrivant ces souvenirs d'antan, je ne veux pas faire mon apologie, mais seulement dire, avec un orgueil que je crois légitime, quelle part j'ai prise, soit à l'invention, soit à la construction des armes à cartouches métalliques, se chargeant par la culasse.

En 1830, à l'âge de 14 ans, je quittai ma famille pour me rendre à Paris où je débutai, en qualité d'apprenti, chez un maître armurier. Quatre ans plus tard, j'étais ouvrier et je pouvais me suffire à moi-même. En 1844, grâce à un travail opiniâtre, à une vie toute d'ordre et d'économie, je parvenais à ouvrir un magasin et à m'établir, rue Racine, tout près de l'Odéon.

Les commencements, comme toujours, furent durs et difficiles, mais peu à peu, je

voyais mes efforts couronnés par le succès.

Mon magasin fut pillé de fond en comble et les vainqueurs, après le triomphe de l'insurrection, eurent grand soin de ne pas me restituer les armes qu'ils m'avaient empruntées bien contre mon gré. Ruiné, mais non découragé pourtant, je me relevai peu à peu.

Un peu avant cet événement, en 1846 et 1847, mon illustre compatriote de Villers-Cotterets, M. A. Dumas père, avait éveillé la curiosité universelle, à propos du merveilleux pistolet de salon qu'il prêtait à son héros, le comte de Monte-Cristo. Plusieurs arquebusiers de Paris s'étaient mis à la recherche d'un système d'armes de pareille nature ou se rapprochant de celle préconisée par le célèbre écrivain. Je dirigeai mes travaux du même côté et mon expérience en armurerie, capsulerie et mécanique aidant, je parvins à résoudre le problème; je pus présenter un pistolet qui fut jugé supérieur à ceux fabriqués par mes concurrents. Sa forme gracieuse, sa puissance de projection et de pénétration, puis sa précision lui assurèrent un prompt et merveilleux succès. Le nouveau système était, en outre, applicable aux fusils, aux carabines de tir de divers calibres.

D'une construction très simple, ces divers

modèles d'armes n'imposaient pas au tireur des connaissances spéciales et n'exigeaient pas des explications à fournir en plusieurs langues. Un chien percuteur et extracteur que l'on arme ; une culasse présentant son orifice prêt à recevoir un étui en cuivre, cartouche munie de sa balle. Le coup tiré, l'étui en cuivre tombe de lui-même, en armant de nouveau le chien, de telle sorte que le tir peut acquérir une vitesse de dix coups par minute. La cartouche, simplement construite, est d'un prix de revient très minime, elle se compose d'un tube chargé d'un atôme de fulminate de mercure, avec intervalle d'air comprimé : la balle est fixée au bout.

Les nombreux avantages que présentaient ces armes ne contribuèrent pas peu à leur assurer un accueil aussi chaleureux qu'universel, et les résultats ne tardèrent pas à se manifester. Un grand nombre de personnes que le maniement des armes à feu éloignait du tir, s'y livrèrent avec plaisir ; des sociétés de tir se formèrent et bon nombre d'individus qui jusqu'alors s'en étaient tenus à l'écart, apprirent à se familiariser avec les armes à feu.— En outre, un pareil système appela l'attention des hommes qui se préoccupaient de la nécessité du tir rapide



— 6 —

à la guerre. A ce sujet, je me réserve de dire plus loin que mes œuvres et opinion ne prévalurent malheureusement pas, à une heure où leur adoption eût pu éviter bien des maux et peut-être changer la marche des évènements.

La quantité d'armes système Flobert, carabines ou pistolets, fabriqués et expédiés tant en France qu'à l'Etranger est telle qu'il en est résulté un chiffre considérable d'affaires, au profit du commerce français, armurerie et capsulerie. Par suite, des millions ont été encaissés par l'Etat, par la voie des Douanes, importation, exportation, transports.

A l'heure où j'écris ces lignes, c'est-à-dire après 42 ans écoulés depuis son invention, aucune arme supérieure à la mienne ne s'est produite; sauf quelques complications accessoires, le revolver seul a fait son chemin. Ajoutons bien vite qu'il ne remplit pas le but que je m'étais proposé d'atteindre, c'est un arme de guerre à la fois offensive et défensive qui tombe malheureusement trop souvent dans des mains criminelles. D'un maniement toujours dangereux, elle ne remplace ni mon pistolet, ni ma carabine, qui sont des engins pacifiques, tout d'agrément et d'exercice.

— 7 —

Nombreuses sont les sociétés de tir qui, tant en France qu'à l'Étranger, utilisent les armes de mon invention, en vue de leur instruction et d'un plaisir sain et honnête qu'on se procure à peu de frais. La spéculation a bien là parfois sa part; n'a-t-on pas vu naguère un commerçant en librairie ajouter à son industrie la vente des armes Flobert et réaliser de beaux bénéfices, en s'octroyant le titre de *fondateur* des tirs Flobertistes de France et d'Algérie! C'est ainsi que cet homme ingénieux est parvenu à se faire décerner la croix de la Légion d'honneur, en ajoutant à son titre magnifique le don de quelques carabines à une ou deux écoles d'arrondissement de Paris! En somme, ce n'est pas toujours le semeur qui engrange!

Il me faut, pour l'intelligence de mon récit, remonter le cours des années.— Vers 1854, je crois, je travaillais à mon atelier, paré du tablier vert traditionnel, lorsque j'y vis entrer un Monsieur *décoré*, qui me pria de le laisser examiner l'arme que je façonnais. Après s'être fait donner des explications aussi nombreuses que précises, mon *client* me demanda si une arme de mon système, avec calibre plus fort, ne serait pas susceptible d'être employée à la guerre. Oui,

— 8 —

peut-être, dis-je, en y introduisant quelques modifications ; mais ce n'est pas moi pékin qui songerais à m'occuper de cela. — Et pourquoi ? reprit mon questionneur. — Parce que je serais invité à m'adresser au comité d'artillerie à qui incombe la tâche d'assurer et de rechercher toutes les améliorations, tous les progrès à accomplir dans cette voie. Je sais qu'il n'accepte rien, en dehors de son initiative propre : je m'exposerais donc gratuitement à être éconduit, comme l'ont été tant d'autres de mes confrères.

— Votre prévention n'est pas justifiée, répondit mon interlocuteur. Vous sentez bien que le Comité d'artillerie ne peut prendre au sérieux tous les projets qui lui sont soumis. Puis il ajouta : Je suis le colonel Guyod, du *Comité d'artillerie*.

L'Empereur a entre les mains une de vos petites carabines qui lui a été offerte par je ne sais qui ; il a fait mander le général Lahitte et lui a dit : « voilà une petite arme qui n'est qu'un joujou, et pourtant je la crois appelée à devenir sérieuse et utilisable. Veuillez faire prendre des renseignements à ce sujet. » Voilà, monsieur Flobert, ajouta le colonel, pourquoi je suis venu chez vous. Je dis alors au colonel, que si j'étais chargé



— 9 —

de pareilles études, j'aurais besoin d'un outillage spécial et que les nombreuses avances à faire nécessiteraient des dépenses hors de proportion avec mes ressources particulières. Le colonel me remercia et me quitta.

Le lendemain, je reçus de lui une lettre à peu près conçue en ces termes :

*Monsieur FLOBERT, à Paris*

« Je vous prie de vouloir bien venir au Comité  
« d'artillerie pour y reprendre les armes que vous  
« avez bien voulu me confier, le Général-Prési-  
« dent manifeste l'intention de faire d'abord l'acqui-  
« sition d'un fusil de votre système. Je serais bien  
« aise de causer avec vous à ce sujet. »

Dans une conversation qui eut lieu postérieurement, le colonel me dit que les sommes mises à la disposition du Comité, en vue d'études à faire, étaient fort minimes et qu'il ne pouvait disposer que de *quelques centaines* de francs. Je saluai et retournai à mon travail. J'exécutai l'arme qui m'avait été commandée ; elle figure encore aujourd'hui, parmi d'autres provenant de ma fabrication, au musée d'artillerie.

Pour ma satisfaction personnelle et avec mes seules ressources, je fis pourtant quel-



ques essais d'armes de gros calibre. Une première carabine de 14<sup>m/m</sup> rayée, fut présentée par moi à Napoléon III, qui me félicita chaleureusement et me témoigna toute sa satisfaction.

S'adressant ensuite au général Favé, qui m'avait présenté, il dit : « Je désire que des essais d'armes de ce système soient faits à Vincennes. »

Je priai alors le général de vouloir bien me donner des instructions précises, au point de vue d'une commande à exécuter.

— Faites-nous, me dit-il, une arme du calibre de 12<sup>m/m</sup> *a minima*.

Mes expériences antérieures m'avaient absolument démontré que ce calibre, trop fort, était incompatible avec des armes se chargeant par la culasse et comportant forcément une forte charge. Je crus donc devoir, en présence de ces conditions absolues, décliner toute nouvelle tentative de fabrication d'armes de guerre.

Les événements sont venus, malheureusement, donner trop raison à mes prévisions. Aujourd'hui, ces armes se construisent à 9, 8, 7<sup>m/m</sup> et même au-dessous. Combien de recherches dans ce sens a-t-on faites, depuis que j'affirmais pareille opinion ?

Sans parler du Chassepot, reposant sur le

vieux principe à aiguille, du Montigny, Peabody, Albini, Remington, etc., armes plus ou moins compliquées, n'avons-nous pas vu adopter chez nous, tout récemment, le fusil Lebel-Trumond ?

Le premier modèle présenté par moi et dont j'ai parlé plus haut, me fut néanmoins acheté pour sa valeur vénale, pour être placé, m'a-t-on dit, dans le cabinet de l'Empereur. De là, cette arme fut, sans doute, envoyée à l'atelier de Meudon d'où après avoir servi à quelques expériences de tir, elle a dû, comme tant d'autres sans doute, être mise à la disposition de l'élément militaire et, par suite, participer à la combinaison d'une arme de guerre... de l'avenir.

Depuis, les années se sont accumulées et des événements funestes se sont produits.

La guerre de 1866, entre la Prusse et l'Autriche, démontra la supériorité de l'arme à tir rapide et la nécessité d'adopter un fusil de guerre remplissant pareilles conditions.

Des expériences, au camp de Châlons, furent faites avec quelques systèmes en présence à pareille heure, savoir :

- 1° M. Chassepot, fusil à aiguille.
- 2° M. X<sup>ooo</sup>.
- 3° Général Favé... à fermeture en 3 1/2 de



vis ouverte et se manœuvrant de gauche à droite, en  $1/2$  de tour, avec poignée, comme le chassepot. Ce système de fermeture avait été présenté, de 1840 à 43 par l'armurier Potet-Delcus de Paris. Sa cartouche était en carton renforcée du bas et garnie d'un culot en cuivre; le renfort garni en cuivre en facilitait l'extraction.

Peu de jours avant la date fixée pour les expériences au camp de Châlons, M. le général Favé vint me voir et me dit, en me montrant son fusil: « Voilà l'arme que je fais travailler depuis quelque temps. J'espérerais réussir à la faire adopter, si je pouvais remédier à un défaut manifeste : nous avons des ratés dans la proportion de 10 et même 20 %. Je connais votre expérience en pareille matière. Pouvez-vous m'indiquer un remède à cet inconvénient? »

Je répondis que je croyais à la possibilité de corriger ce défaut. Le Général me remit alors une centaine de ses cartouches. Je fabriquai aussitôt autant de petites broches avec pointes que je fixai au centre de chaque cartouche : elles faisaient face à une capsule-amorce très sensible. Dès lors, plus de ratés. Je croyais aussi devoir lui signaler un grave défaut de cette arme dont le méca-



nisme devait, au préalable, être modifié, sous peine d'accidents sérieux à encourir par le tireur.

Faute de temps, le général ne put user de mes conseils, car la commission était déjà réunie au camp et le fusil dut lui être présenté tel quel. Ma prédiction se réalisa malheureusement trop. Après avoir brûlé un certain nombre de cartouches, un des expérimentateurs fut blessé à la main : le coup était parti avant la fermeture du tonnerre. L'arme fut rejetée pour ce seul fait et le Chassepot fut adopté. Quelques modifications très simples auraient suffi, pour assurer l'adoption de l'arme présentée par M. le général Favé.

Disons en passant, quelques mots du fusil présenté par M. Chassepot. Cette arme à aiguille, mais modifiée et perfectionnée aux ateliers de la manufacture de Châtellerault où le père et l'inventeur étaient contrôleurs d'armes, fut choisie comme étant supérieure à tout ce qui avait été présenté. Les millions nécessaires pour la fabrication de l'outillage et la mise en œuvre furent accordés. On en fabriqua une très grande quantité, en même temps qu'une cartouche spéciale, et notre armée en fut dotée. Peu après, cette arme fut déclarée imparfaite et la cartouche à

douille de cuivre fut reconnue nécessaire, ainsi que je l'avais déclaré, bien antérieurement. Au comité d'artillerie, on m'avait objecté alors qu'elle coûterait trop cher !

Partant de l'initiative qui m'était personnelle, du point de départ que j'avais marqué, d'étude en étude, de perfectionnements en perfectionnements, on en est arrivé à munir notre armée d'un fusil véritablement supérieur à tout ce qui a précédé. J'en présente mes sincères compliments à M. Lebel, mais si d'autres ont récolté, j'ai bien le droit de dire que j'avais un peu semé.

Quant à moi, favorisé de quelques médailles aux Expositions de Paris et de Londres, après une carrière toute de labeur et honorablement remplie, je suis arrivé à l'âge du repos, satisfait d'avoir vu les progrès accomplis par ceux qui ont suivi ma voie. J'ai vu le goût du tir se propager et je me félicite d'y avoir contribué pour ma bonne part. Comme récompense, je laisse un nom connu dans toutes les parties du monde, nom qu'on répètera longtemps encore quand je n'y sera plus.

Pour mettre le lecteur à même de compléter le récit que je viens de lui soumettre, je crois devoir lui faire connaître quelques-

— 15 —

unes des lettres qui m'ont été adressées  
par M. le général Favé :

CABINET DE L'EMPEREUR

*Janvier 1860.*

« L'empereur a examiné avec beaucoup d'intérêt la dernière arme que vous m'avez remise. Après avoir étudié, d'après le désir exprimé par lui, l'application de votre système à des armes de guerre, bien que cette question ne soit pas encore résolue. Vos efforts l'ont fait avancer et l'Empereur a constaté les progrès que ces armes ont déjà faits entre vos mains. »

*L'aide de camp,*  
Général FAVÉ.

---

MAISON DE L'EMPEREUR

*29 Janvier 1867.*

« Je ne connais rien dans l'armurerie de Paris qui soit aussi intéressant que les armes de votre invention ni qui soit aussi neuf et qui dénote autant de mérite dans le fabricant. Je suis persuadé que si j'avais été l'un des juges, je vous aurais voté la récompense que vous méritez et que je vous aurais préféré à tous vos concurrents. »

Agréer, etc.

Général FAVÉ.